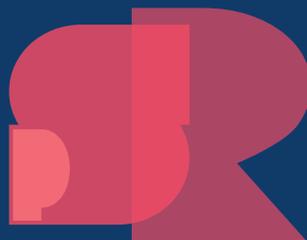




PARIS
SANTÉ
RÉUSSITE

**Expertise des troubles des
apprentissages :**
bilans pluridisciplinaires et conseils

Territoires couverts
10^e, 11^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements



PARIS SANTÉ RÉUSSITE

**ATTACHÉ À LA DIRECTION DE
L'ACTION SOCIALE, DE L'ENFANCE
ET DE LA SANTÉ DE LA MAIRIE DE
PARIS (DASES),**

Paris santé réussite (PSR) a pour
objectifs :

- **de proposer des bilans d'expertise gratuits** pour des enfants présentant des troubles sévères ou complexes d'apprentissage ;
- **de favoriser une meilleure coordination** des soins et **apporter conseil** auprès des professionnel-le-s de santé, enseignant-e-s et familles ;
- **d'accompagner les écoles volontaires** du Nord-Est parisien dans leur dispositif de prévention des troubles des apprentissages (PTA-PSR) ;
- **d'organiser des formations** pour les médecins scolaires et les partenaires extérieurs.

→ **L'équipe pluridisciplinaire de PSR** est composée d'un médecin responsable, d'un pédopsychiatre, de deux orthophonistes, d'un neuropsychologue, d'un ergothérapeute et d'une secrétaire médicale.

| PSR, POUR QUI ?

- **Tout enfant du Nord-Est parisien ayant des difficultés d'apprentissage importantes et /ou complexes, déjà suivi ou non, nécessitant :**
- une évaluation diagnostique pluridisciplinaire et gratuite ;
 - une aide à la coordination des soins ;
 - des adaptations scolaires ;
 - ou une reconnaissance de handicap.

| QUI PEUT NOUS CONTACTER ?

- **Les médecins scolaires** : après le repérage effectué par les enseignant-e-s, ils pratiquent le dépistage des troubles des apprentissages et orientent si nécessaire vers des soins. Si l'évolution est insuffisante, ils peuvent alors adresser l'élève vers l'équipe spécialisée de PSR.
- Les autres **professionnel-le-s de santé**, orthophonistes, psychomotricien-ne-s, ergothérapeutes, psychologues, médecins, ayant déjà en charge des enfants et qui rencontrent des difficultés pour affiner le diagnostic ou la rééducation.
- **Les centres et institutions** (CAPP, CMP, CMPP) demandeurs d'un avis spécialisé pour certains de leurs patient-e-s.
- **Les parents** peuvent avoir recours à PSR si leur enfant déjà suivi, présente des difficultés persistantes, malgré les rééducations entreprises et après avoir consulté le médecin de santé scolaire dans la mesure du possible.

| OÙ ?

- **Dans les, 10^e, 11^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements.**

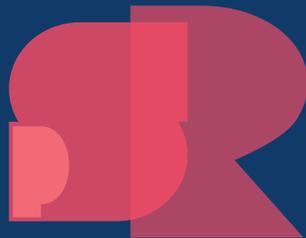
PARIS SANTÉ RÉUSSITE

dases-secretariat.psr@paris.fr

Responsable : Frédérique Barbe

218, rue de Belleville, 75020 Paris

Tél. : 01 71 28 79 97



Jours et horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 9 h 00 à 17 h 30

Consultations sur rendez-vous

Accès :

Métro : Télégraphe (ligne 11) ou
Place des Fêtes (ligne 11 ou 7 bis)

Bus : n° 60 (arrêt Pixérécourt) ou n°48 (arrêt Place des Fêtes)



MAIRIE DE PARIS

DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE,
DE L'ENFANCE ET DE LA SANTÉ

SOUS-DIRECTION DE LA SANTÉ

TOUTE L'INFO
au 3975* et
sur **PARIS.FR**

* Prix 5 cts/min à partir d'une ligne fixe ou mobile